



De l'italianisme pessimiste à la satisfaction poétique dans les *Regrets* de Joachim Du Bellay

Oumar DIÈYE

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

oumar8.dieye@ucad.edu.sn

Résumé : Les *Regrets* constituent un recueil de poèmes majeur dans l'ordre de production du talent poétique de Joachim Du Bellay. Étant le premier à s'adonner au rôle majeur de secrétaire durant son voyage à Rome, il est arrivé à associer le rythme de la poésie à l'archivage et la confidentialité des dossiers historiques provenant de l'Italie Renaissance. Les souvenirs du voyage en Italie relèvent d'une volonté chez le poète de manipuler systématiquement la réalité sociale pour en faire un produit poétique. Les regrets de la culture italienne sont corrigés par le désir imminent de se satisfaire par la poétique, la stylistique et les sonnets manifestes de la Renaissance. C'est le Du Bellay de l'Italie passant du poste de secrétaire du Cardinal Du Bellay à une posture de littéraire aguerrri par des principes de l'imaginaire de la Pléiade.

Mots-clés : Humanisme, regret, poétique, stylistique, sonnet.

Abstract: The *Regrets* is a major collection of poems in the production order of the poetic talent of Joachim Du Bellay. Being the first to take on the major role of secretary during his trip to Rome, he came to combine the rhythm of poetry with the archiving and confidentiality of historical records from Renaissance Italy. Memories of the trip to Italy stem from a desire on the part of the poet to systematically manipulate social reality into a poetic product. The regrets of Italian culture are corrected by the impending desire to be satisfied with the poetics, stylistics and overt sonnets of the Renaissance. It is the Du Bellay of Italy, moving from the post of secretary of the Cardinal Du Bellay to a posture of literary seasoned in the principles of the imagination of the Pleiade.

Keywords : Humanism, regret, poetic, stylistic, sonnet.

Introduction

Les *Regrets*¹ sont composés pendant un séjour de quatre ans à Rome², entre 1553 et 1557. Du Bellay assurait le rôle de secrétaire et d'intendant à son cousin germain le cardinal³ Du Bellay. Du Bellay profite de son séjour à Rome pour relater ses ennuis, ses regrets. À travers les 191 sonnets des *Regrets*, le poète exprime ses sentiments d'aliénation et de nostalgie, intégrant le lecteur dans l'univers de son intimité et semblant lui livrer des confidences. C'est un positionnement majeur de l'humanisme du XVI^{ème} siècle que Du Bellay dévoile sous le regard de la connaissance de la société en général et de l'Homme en particulier. L'œuvre jette un tout nouveau regard sur les liens unissant l'humanisme et la poésie de la Renaissance en matière de représentation, d'intertexte et de sources historiques émanant souvent de l'Italie renaissante. Il est opportun de poser les questions suivantes : Comment le poète reproduit-il poétiquement la culture italienne sous le statut de poète-secrétaire ? Comment use-t-il des procédés littéraires pour exposer et relater les *Regrets* de la tradition italienne ? Comment l'enrichissement générique se manifeste-t-il, combiné aux sonnets tirés de l'Italie empruntés par la Renaissance ? Ainsi, on examinera, dans cette étude, comment les *Regrets* livrent au lecteur les traces d'une communauté littéraire et politique, d'une multitude de communautés dont l'Italie est inséparable de ces systèmes de sociétés.⁴ Nous verrons que le recueil de poèmes se situe au cœur des traditions et tendances génériques allant de la satire, de l'épistolaire, de la tradition des sonnets italiens au genre comique qui configurent

¹ Joachim Du Bellay, *Regrets. Antiquités de Rome*, Collection « Poésie », Paris, Gallimard, NRF, 1967. Sauf indication contraire de notre part, toutes nos références à ce texte renvoient à cette édition. Du Bellay composa deux recueils avec des orientations différentes : les *Antiquités de Rome* expose la Rome antique avec ses idées, ses vestiges, ses merveilles et son imaginaire pluriel et les *Regrets* avec la déception dans la culture italienne.

² Voir Jeannine Basso, 1990, *Le genre épistolaire, 1538-1662 : répertoire chronologique et analytique*, Roma : Bulzoni, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

« Rome est alors sans doute le premier marché de l'emploi des intellectuels, le plus sensible aussi à tous les événements extérieurs. Cette fièvre romaine aide à imaginer la situation de l'intellectuel et à comprendre le corporatisme des secrétaires » (p. 246).

³ Voir l'ouvrage de Joseph Vianey, *Les Regrets*, Paris, SFELT, les Grands Evènements Littéraires, 1946, p. 61-62 : le « Cardinal, il combattit avec succès à la cour de Paul III l'influence impériale. Le roi, qui, jusqu'à sa mort, trouva en lui un auxiliaire intelligent et actif, le combla de bénéfices : à l'évêché de Paris il ajouta celui de Limoges, l'archevêché de Bordeaux, l'abbaye de Saint-Maur. Associé à la politique de François I^{er}, le cardinal du Bellay s'associa également à son rôle de protecteur des Lettres ».

⁴ Leur existence est confirmée par un autre recueil de sonnets, celui des *Soupirs* d'Olivier de Magny, qui partage avec les *Regrets* un grand nombre de destinataires communs. Ces deux recueils, œuvres de deux secrétaires-poètes, entretiennent des rapports inégaux, car si Magny rend abondamment hommage à Du Bellay, celui-ci s'adresse rarement à lui. Enfin, dans un sonnet adressé à l'évêque Pierre Du Val, Du Bellay fait part de son intention de « chanter de Dieu » et annonce ainsi une poésie essentiellement religieuse).

la richesse de l'imaginaire imputable au talent poétique d'un des pionniers de la Pléiade.

1. Du Bellay : poète-secrétaire à Rome dans les *Regrets*

1.1. Des sonnets confidentiels

Les *Regrets* constituent le reflet de la vie d'un poète inséré dans le monde politique et culturel de l'Italie durant son séjour, plus précisément à Rome, en compagnie de son cardinal Du Bellay. Le statut de secrétaire et d'intendant du Cardinal lui permet d'avoir à sa disposition la documentation nécessaire au récit de voyage et des images de l'Italie dans son historicité. Ainsi, Du Bellay construit-il le cadre épistolaire et confidentiel de son recueil. Mais cette historicité n'exclut nullement la vocation poétique⁵ d'aller vers le statut de secrétaire au poète-secrétaire dans les *Regrets*. En effet, à Rome, Du Bellay vit un double exil, éloigné de sa patrie, mais aussi de son patrimoine français, irrémédiablement perdu. Le statut de secrétaire a favorisé l'enrichissement littéraire puisque la dimension poétique héritée du cercle de la Pléiade est imputable du désir de découvrir l'historicité et les traditions culturelles, politiques, religieuses et sociales de l'Italie de la Renaissance. Ainsi, le remarquable ouvrage de Gray Floyd (1978, p.11) est revenu sur la qualité des *Regrets* plongée dans un carrefour, un croisement de rencontres historiques et culturelles :

Son œuvre est un véritable carrefour de rencontres littéraires, un foyer d'influences et de permutations de textes divers ; elle suppose la métaphorisation du moi du poète, son intégration dans un univers de correspondances sémantiques et linguistiques.

(Gray Floyd, 1978, p. 11)

Dans la perception de Gray Floyd, l'œuvre expose des circonstances, des phénomènes de la culture italienne adossés à la poétique et à la stylistique des sonnets magnifiques des *Regrets*. Mais la poétique doit être également le statut d'une lecture au-delà des circonstances puisque l'œuvre est universelle, chantant la poésie ovidienne et celle marotique sans oublier la Pléiade française. Dès le 1^{er} sonnet des *Regrets*, Du Bellay présente au lecteur les dimensions de l'acte créateur à l'origine du recueil. Le premier sonnet des *Regrets* fait de la poésie un secrétaire à qui le poète étale ses secrets pour l'orienter sur le terrain de la

⁵ Selon Roman Jakobson, 1963, *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Les éditions de Minuit, collection*. Selon Roman Jakobson, le langage poétique se définit précisément par la tendance vers l'autonomie linguistique, à laquelle devraient normalement s'opposer les références extratextuelles que représentent les noms propres et les allusions historiques des *Regrets*. Voir dans ses *Essais de linguistique générale* le chapitre intitulé « Linguistique et poétique ».

révélation et de l'imaginaire. En effet, la figure du secrétaire-poétique apparaît comme thème majeur ⁶ :

[...] Je me plains à mes vers, si j'ai quelque regret :
Je me ris avec eux, je leur dis mon secret,
Commet étant de mon cœur les plus sûrs secrétaires. [...]
(*Regrets*, p. 69)

La dimension antithétique des deux vers « je me plains », « Je me ris » oriente le recueil vers le caractère élégiaque, tragique et satirique de la révélation des secrets. Le caractère confidentiel de la laideur italienne avec ses cultures, ses traditions est révélé par l'antithèse « ris » et « mon secret ». Le rire doit rester secret pour le poète pour éviter de se retrouver avec l'esprit moqueur capable de nuire l'imaginaire poétique. Mais le lyrisme pessimiste du poète « mon cœur » oblige ses vers à révéler ce qui, jusque-là est resté secret « les plus sur secrétaires », c'est-à-dire le caractère trompeur du patrimoine italien à la période de la Renaissance. Loin de l'arracher à la poésie, Rome doit lui inspirer les secrets, les expériences nouvelles dont on ne peut taire l'imaginaire ; une ville qui suscite d'abord l'enthousiasme associée à la déception et qui ne veut rien perdre de son art. Ainsi, Josiane Rieu (1995, p. 96) revient sur le statut de secrétaire du poète : « Du Bellay fait de son mieux pour remplir sa fonction de secrétaire d'ambassadeur ».⁷ Ainsi, en digne héritier de l'Italie renaissante, les vers secrétaires de Du Bellay sont inséparables des expériences poétiques de l'exil et des regrets du pays de Pétrarque. Ainsi, le 2^{ème} sonnet reprend l'idée que ces vers de Du Bellay représentent une dimension confidentielle, un volet secret de ses expériences, permettant de fixer des informations provenant de l'Italie. La poésie se mêle ici aux papiers, aux journaux et commentaires, conférant à l'œuvre une orientation pluri-générique de sa composition :

[...] Aussi veux-je, Paschal, que ce que je compose
Soit une prose en rime ou une rime en prose,
Et ne veux pour cela le *laurier mériter*⁸.
[...]
Regrets, p. 70.

⁶ George Hugo Tucker, dans son commentaire, sur les *Regrets et autres œuvres poétiques de Joachim Du Bellay* considère le poète comme le secrétaire du Cardinal Du Bellay dans ses récits de voyage en Italie. Finalement, c'est l'Italie du pessimisme et des regrets contrairement aux attentes du poète à l'entrée de ce pays qui a fait sa Renaissance, un siècle avant la France. Voir les *Regrets et autres œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Paris, Gallimard, 2000.

⁷ Josiane Rieu, *L'Esthétique de Du Bellay*, Sedes, Paris, 1995, Collection « Esthétique », p. 96.

⁸ C'est moi qui souligne.

Ainsi, l'utilisation du chiasme, comme parallélisme et rapprochement des genres, efface les frontières entre les genres. Du Bellay est le poète du mélange des genres où la prose n'a pas frontière avec les rimes et inversement dans une tendance allant de la confusion à la clarté. Du Bellay signale que le « laurier » de Pétrarque, comme couronnement de l'image du génie créateur des poètes, lui importe peu. Dans le processus de création poétique, seul l'imaginaire est capable de surprendre et de procurer les meilleures œuvres possibles. Le lecteur assiste à une image significative de l'ambiguïté stylistique exprimée par l'adverbe de conditionnalité « soit » et la conjonction de coordination « ou ».

L'allusion au languedocien Pierre Paschal (1552-1565) n'est pas gratuite puisqu'il est le personnage très controversé de l'histoire du XVI^{ème} siècle. Il est le deuxième destinataire des *Regrets* après le poème liminaire dédié à Jean d'Avanson, et le premier destinataire dans l'ordre des sonnets. La présence de « Paschal » se justifie par les questions de style, d'art poétique que Du Bellay pose dès les premiers vers du recueil. Le languedocien est honoré au même titre que Salmon Macrin et le poète lyonnais Maurice Scève, auteur de la *Délie* et du *Microcosme*. Ces poètes sont connus dans leur style confus, hermétique et savant suivant les sujets qu'ils abordent, en particulier sur le *genus humile* et les frontières respectives de la poésie et de la prose. Ainsi, se pose dans les *Regrets* une véritable crise de l'écriture, une réelle tension entre le statut de l'écriture administrative associée à l'écriture poétique, entre le réalisme de la prose et l'imaginaire de la poésie.

1.2. Des sonnets secrétaires destinés à des amis

Ainsi, la dimension révélatrice des sonnets secrétaires est renforcée par la présence des destinataires. Le secret par essence est révélé au meilleur ami, confident et exigent dans le jeu de mot de « secre-taire ». L'allusion à Pascal au sonnet 2 est appuyée au sonnet 3, par la présence implicite d'un ami-protecteur, en l'occurrence un mécène de Ronsard, Jean d'Avanson, à qui il dédie tout le recueil des *Regrets*, ainsi que le poème liminaire :

[...] Je suivois d'Apollon la trace non commune,
D'une sainte fureur saintement agité.
Ores ne sentant plus ceste divinité,
Mais picqué du souci qui fascheux m'importune,
Une *adresse*⁹ j'ay pris beaucoup plus opportune
A qui se sent forcé de la nécessité. [...]

Regrets, p. 70.

⁹ C'est moi qui souligne.

Jouant au jeu de la dissimulation et du silence, l'ami-protecteur est occulté par la présence de la divinité « Appolo » qui, au début, assurait la « sainte fureur saintement agitée ». Finalement, les tours et détours du poète orientent la destination vers l'ami-protecteur Jean d'Avanson. Du Bellay indique au lecteur l'« adresse » de son ami qui devient une « nécessité » pour nourrir les sources de l'inspiration et de l'imaginaire poétique. Le lecteur assiste à une crise d'inspiration puisque les adresses destinataires du sonnet 3 alternent entre la Muse de la divinité Apollon et la nécessité humaine de son ami protecteur, mécène, susceptible de lui fournir les faveurs et les subventions dont il a besoin. Du languedocien Pierre Paschal en passant à son meilleur ami protecteur, le mécène Jean Avançon, Du Bellay, réaffirme dans les *Regrets* l'assurance des authentiques gardiens de secrets que constituent ses amis. Ainsi, au-delà de la confiance poétique qu'il conserve pour lui-même, le poète est obligé de se confier¹⁰ par ses vers, à des amis secrétaires. Le sonnet 39 est dédié à son ami et protecteur Jean de Morel, maître d'hôtel du roi Henri II, tuteur du fils bâtard du roi Henri d'Angoulême :

J'aime la liberté, et languis en service,
Je n'aime point la cour, et me faut courtiser,
Je n'aime la feintise, et me faut déguiser,
J'aime la simplicité, et n'apprends que malice :
[...]
Je cherche la vertu, et ne trouve que vice :
[...]
J'ai le corps maladif, et me faut voyager,
Je suis né pour la Muse, on me fait ménager :
Ne suis-je pas, Morel, le plus chétif du monde ?
Regrets, p. 94-95.

En outre, Du Bellay avoue la fameuse confiance à ses amis que la composition des poèmes le soulage des ennuis professionnels et de l'exil italien. Le sonnet 14 des *Regrets* est adressé son ami Étienne Boucher, secrétaire de l'ambassade de France à Rome. Le poète lui tient la confiance qu'il est l'ami par essence capable de le sortir des humeurs de colère devant les regrets de la culture italienne et les déceptions de la découverte de la ville romaine :

¹⁰ Verdun-Louis Saulnier dans son célèbre ouvrage, *Du Bellay*, Paris, Hatier, Connaissance des lettres, 1951, p. 23, est revenu sur les confidences de Du Bellay, la conception à la limite, dégradante, regrettable de toutes les couches de la société italienne : « Partout, l'esprit d'intrigue, le goût de l'argent, et l'injustice ou la débauche. Au sommet : les vices de la cour pontificale, dont le népotisme ; les complaisances de Paul IV pour son neveu Carlo Carafa, un aventurier fait ministre, étaient (il est vrai) notoires. ».

Si l'opportunité d'un créateur me fâche,
Les vers m'ôtent l'ennui du fâcheux créateur :
Et si je suis fâché d'un fâcheux serviteur,
Dessus les vers, Boucher, soudain je me défâche.
[...]
Regrets, p. 77-78.

2. Des sonnets de passe-temps dépourvus d'inspiration et d'immortalité

Le point de départ des *Regrets*, c'est la vision du poète de représenter le journal de voyage à Rome, traduit dans une série de 191 sonnets riches dans leur composition et leur variété. Sous la plume de Du Bellay, le sonnet subit d'importantes métamorphoses. Après l'usage de la rime associée à la prose et inversement au sonnet, le poète est dans l'optique d'orienter les sonnets vers « ce que la passion seulement lui fait rire ». ¹¹ D'ailleurs, il assume la transformation de ces vers qui s'écartent indirectement des sonnets originaires de Sicile, des règles orthodoxes de lyrisme et de la chanson du paysage insérées dans les sonnets italiens. Du Bellay se désoriente de l'Italie, de la « Muse », de la « divine ardeur » et ignore totalement le statut de génie créateur qu'on aurait pu lui conférer. Le « désir de l'immortalité » lui importe peu au sonnet 6 :

Cet honnête désir de l'immortalité,
[...]
Et mon cœur qui soulait être maître de soi,
Est serf de mille maux et *Regrets* qui m'ennuient,
*De la postérité je n'ai plus de souci*¹²,
Cette divine ardeur, je ne l'ai plus aussi,
Et les Muses de moi, comme étrangères, s'enfuient.
Regrets, 72-73.

Les *Regrets* inaugurent finalement une nouvelle poétique des sonnets de la Renaissance, celle de la poésie du passe-temps, du soulagement, loin des honneurs de la postérité et de l'immortalité. Ainsi, le sonnet 15 offre une belle illustration de sa « nouvelle » poétique. Adressé à « Panjas », ce sonnet dresse une longue liste des « passetemps » du poète pour se départir des tâches administratives, des missions de secrétaires :

¹¹ Voir l'ouvrage collectif à l'occasion du colloque international de l'Université de Rouen, CNRS, *Les Médiations langagières aux discours. Des faits de langue aux discours* (2004), sous la direction de Régine Delamotte-Légrand, p. 232.

¹² C'est moi qui souligne.

Panjas¹³ veux-tu savoir quels sont mes passe-temps ?
[...]
Je vals, je viens, je cours, je ne perds point le temps,
Je courtise un banquier, je prends argent d'avance :
Quand j'ay dépêché l'un, un autre recommence,
Et ne fais le quart de ce que je prétends.
[...]
Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie,
Avecques tout cela, dis Panjas je te prie,
Ne t'ébahis-tu point comment je fais des vers ?
Regrets, p. 78-79.

La composition du sonnet 15 n'a rien de l'éloquence de la poésie italienne où le lyrisme de la nature et des élans amoureux confèrent au poète la beauté de la représentation. Le poète se soucie peu de l'immortalité et du génie créateur italien. Le lecteur est secoué devant des phrases délibérément laconiques et ses répétitions en tout genre. Ici, la poésie se mêle aux tâches administratives. L'utilisation de la gradation ascendante « je vais, je viens, je cours, je ne perds point le temps » expose un récital de taches et de missions confiées au secrétaire, chargé de les respecter loyalement. L'usage du lexique des finances « banquier » dégrade considérablement l'imaginaire poétique des *Regrets*, fait disparaître avec succès toute notion de poésie et oriente le recueil vers la sécheresse et la laideur du contenu des mots choisis « Je courtise un banquier ». Le lecteur assiste à une poésie consolatrice, de confort, assurée par le passe-temps du poète secrétaire qui oublie toute angoisse et humeur de désenchantement. Le sonnet 13 l'atteste par son style particulier :

[...]
Si les vers ont été l'abus de ma jeunesse,^[SEP]
Les vers seront aussi l'appuy de ma vieillesse,
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison.
[...]
Regrets, p. 77.

Au sonnet 14, c'est la même impression, celle du soulagement, du réconfort, de la liberté :

[...]
Les vers chassent de moi la molle oisiveté,^[SEP]

¹³ Il faut préciser que le poète ne se trompe pas de cible. Panjas est le destinataire du sonnet 15. C'est exactement le Jean de Pardeillan de Gondrin, protonotaire de « Pangeas » qui fut le secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac et l'avait suivi à Rome en 1547.

Les vers me font aymer la douce liberté,^[L]_[SÉP]
Les vers chantent pour moy ce que dire je n'ose.
[...]
Regrets, p. 78.

2.1. *Les Regrets : une variation générique signe d'une satisfaction poétique*

Les *Regrets* de Du Bellay sont rédigés dans la confusion. Le poète est absorbé dans une aventure des mots qui lui viennent d'une manière surprenante : « Je note seulement tout ce que la passion m'inspire ; j'écris à l'aventure suivant les accidents du lieu où je vis ; je dis le bien et le mal. »¹⁴ Ainsi, le statut poétique ambigu du texte de Du Bellay, le mélange des genres qu'il présente, combiné au lexique familier administratif imputable à sa mission de secrétaire du cardinal, oriente finalement le recueil vers d'autres dimensions du statut des sonnets, celle de la satire et de l'épistolaire. Ainsi, les *Regrets* semble pleinement résulter d'une volonté de prendre en considération les concepts de « dénonciation », de « remise en question », d'« épîtres de lettre familière » comme unité poétique de base plus proche de la poésie italienne et française ou de l'italianisme des traditions et cultures littéraires.

2.2. *Les sonnets satiriques*

Du Bellay est témoin des grands événements auxquels il a assisté depuis son arrivée en Italie sous le pontificat de Jules III. Joseph Vianey (1946, p. 7) affirme que « les *Regrets* ont inauguré dans notre poésie moderne la satire des mœurs »¹⁵. Pourtant, Du Bellay, lui-même, avait chanté la ville de « Rome » qui apparaissait à cet humaniste comme le réservoir de toute la culture : « Je reviendrai de là, se disait-il, philosophe, mathématicien, médecin, légiste, théologien, capable de manier le luth et le pinceau ; j'y apprendrai l'escrime et la danse »¹⁶. D'ailleurs, il dira dans le sonnet 32 que la France doit se substituer à la ville italienne, pétrie de trésors, de « secrets », de « théologie » et de merveilles artistiques :

Je me ferai légiste, et d'un plus haut souci
Apprendrai les secrets de la théologie :
Du luth et du pinceau j'ébattrai ma vie,
De l'escrime et du bal. Je discourais ainsi,
Et me vantaient en moi d'apprendre tout ceci,
Quand je changeai la France au séjour d'Italie. [...]
Regrets, p. 89-90.

¹⁴ Voir l'ouvrage de Joseph Vianey, *Les Regrets*, Paris, Les Grands Evènements Littéraires, SFELT, 1946, p. 7.

¹⁵ Joseph Vianey, *op. cit.*, p. 7.

¹⁶ *Ibid.*, p. 64-65.

La satire¹⁷, plus fréquente que l'élégie, est orientée essentiellement vers la moquerie. Le genre satirique permet à Du Bellay de disposer une arme à plaisanterie favorisant le rayonnement du talent et du génie créateur. La première satire qu'il pose est axée sur la vie romaine qui associe le bien comme le mal. Au sonnet 78, le caractère mythique et prolixe de Rome est révélé :

[...]
Je te dirai qu'ici le bonheur et malheur,
Le vice, la vertu, le plaisir, la douleur,
La science honorable et l'ignorance abonde.
[...]
Regrets, p. 120-121.

Après Rome, la satire est orientée vers l'Église et plus précisément le pape qui passe de la claire lampe de Rome à une « vieille carafe » qui donne des ordres au cardinalat, élève des inconnus, seigneurs et proches parents. Le sonnet 113 des *Regrets* sur la métaphore comique est plaisante :

[...]
En dessus le tombeau d'un empereur romain
Une vieille carafe élever pour enseigne :
Ne voir qu'entrer soldats et sortir en campagne,
Emprisonner seigneurs pour un crime incertain,
Retourner forussiz, et le Napolitain
Commander en son rang à l'orgueil de l'Espagne.
Regrets, p. 114.

La satire pontificale et royale continue au sonnet 109 pleine de moqueries et d'humour puisque le poète attaque avec ferveur le pape Michel Cervini qui prit le nom de « Marcel :

[...]
Ainsi le bon Marcel ayant levé la bonde,
Pour laisser écouler la fangeuse épaisseur
Des vices entassés, dont son prédécesseur
Avait six ans devant empoisonné le monde :
Se trouvant le pauvre de telle odeur surpris,
Tombe mort au milieu de son œuvre entrepris,
N'ayant pas à demi cette ordure purgée. [...]
Regrets, p. 141.

¹⁷ Il faut préciser que l'année même où du Bellay arrive à Rome paraît une nouvelle édition des sonnets de Burchiello, que le savant Doni éclaire : *Rime ciel Burchiello Fiorentino, comentate dal Doni* ; Venezia, 1553. L'italien Burchiello a créé la satire en Italie au XV^{ème} siècle. Sa poésie se basait sur les sonnets moqueurs. Il a pour cible les rivales de Florence : Milan, Naples et Venise.

Le sonnet 109 revient sur les derniers jours de Marcel qui tomba malade le jour de son couronnement et mourut « Tomba mort au milieu de son œuvre entrepris » après vingt et un jours de pontificat, à cinquante-cinq ans, pleuré par tous les honnêtes gens. L'adjectif « entrepris », dans le sonnet, informe la volonté du prélat voulant réconcilier la France avec l'Espagne et se consacrant uniquement à la réforme de l'Église. Au sonnet 83, la satire de Rome est sévère. Le poète évoque la ville comme le siège du vide, de l'anéantissement et de la mort de la culture. Du Bellay adresse le sonnet à son ami Robert pour lui témoigner de la mort de la culture, tout ce qui faisait vivre cette ville, musique, bal, liberté et consolation, a disparu :

[...]
La paix et le bon temps ne règnent plus ici,
La musique et le bal contraints de s'y taire,
L'air y est corrompu, Mars y est ordinaire,
Ordinaire la faim, la peine, et le souci.
[...]
Regrets, p.124.

Le sonnet présente une longue énumération du vide de la ville romaine, dépouillée de ses traditions et cultures. Le tout est rendu par le superlatif « ne plus », le verbe « taire », les adjectifs « corrompu » et « ordinaire ». À la place du bonheur de vivre, le lecteur assiste à la faim, le souci, l'artisan ferme sa boutique et l'avocat n'a plus de clients. Ainsi, les *Regrets* comportent de nombreux sonnets satiriques visant le pape et l'Église catholique romaine. L'œuvre informe en profondeur les coulisses et les sujets diplomatiques épineux, et les questions les plus brûlantes de la papauté. Par conséquent, plusieurs sonnets qui « satirisent » Rome et la papauté sont destinés à des personnages connus pour leurs idées favorables à la Réforme : le sonnet 110 est destiné à Antonio Caraciolo, les 81 et 102 à Pierre Paschal, le sonnet 119 est destiné à Brusquet. La diffusion élargie des sonnets satiriques renforce la visibilité de la critique de l'Italie des *Regrets*. Le poète se prêtait à une diffusion circulaire permettant d'assurer le journal de l'exil et la cohésion du milieu. Au-delà des destinataires avoués, Du Bellay a donné les *Regrets* à lire à d'autres dimensions, celles de la correspondance, des épîtres latins et français.

2.3. *l'influence d'Ovide : des sonnets d'épîtres¹⁸ élégiaques*

La littérature latine¹⁹ n'est pas souvent étrangère à la poésie de Du Bellay. D'ailleurs, les titres de ces poèmes l'attestent : *Les Antiquités de Rome*²⁰, *Desiderium patriæ*, *Jeux rustiques*. Les *Regrets* constituent la traduction de *Tristia*, un recueil de lettres élégiaques composé par le poète latin Ovide durant son exil à Tomis, dans l'actuelle Roumanie. Les *Regrets*, la *Tristia* et également *l'Epistulæ ex Ponto* d'Ovide²¹ présentent des similitudes sur la question de la déception, du désenchantement d'un écrivain dépaycé et perdu dans les ténèbres d'une autre culture. La Pléiade a renoué avec la tradition des recueils de sonnets italiens, des anthologies de *Rime*. Du Bellay, voulait-il reprendre la *Tristia* d'Ovide en adaptant ses sonnets sur la base d'un genre latin très prisé à la Renaissance : l'épître élégiaque ? Ailleurs, dans la production de Du Bellay, le poète avait pleuré son angoisse, éloigné de sa patrie dans le *Desiderium patriæ* comme Ovide, exilé sur les rives du Pont, avait regretté sa patrie en distiques élégiaques. La présence des épîtres élégiaques dans les *Regrets*²² peut se justifier par le statut du poète qui devient secrétaire du cardinal, son confident. Il crée finalement un espace réservé où il peut livrer ses propres secrets sous forme d'épîtres adressées à ses amis ou protecteurs, Morel, Avanson, etc. Ainsi, les épîtres élégiaques ont guidé le poète dans la composition de son recueil. La *Tristia*²³ d'Ovide s'avère déterminant pour les *Regrets*. La *Tristia* en revanche offre plus d'action, car elle

¹⁸ L'honneur d'être le premier recueil connu de lettres publié en français revient aux *Épîtres invectives et familières* d'Hélisenne de Crenne (1539). L'honneur d'être le premier recueil connu de lettres publié en français revient aux *Épîtres invectives et familières* d'Hélisenne de Crenne (1539).

¹⁹ Voir par exemple Geneviève Demerson, 1982, « Joachim Du Bellay et le modèle ovidien ». Colloque. Éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres ; Marie-Dominique Legrand, 1987, « Exil et poésie : Les *Tristes* et les *Pontiques* d'Ovide, les *Souspirs* d'O. de Magny, les *Regrets* de J. Du Bellay ». *Littératures* 17 : 33-47.

²⁰ Les *Antiquités* évoqueront la Rome de jadis. Aux *Regrets* de dire les misères de la ville présente, et les peines où elle vous plonge. Pourtant, on sait parfois sourire ou se distraire : et ce seront les *Jeux rustiques*. *Regrets* ne dépasse jamais le plan du poétique, le moi s'y manifestant, comme d'ailleurs dans *l'Olive* ou les *Antiquités de Rome*, d'une manière détournée, à travers les interrogations du langage.

²¹ Il existe dans *Les Regrets* une importante série qui personnalise les propos, faisant apparaître une véritable correspondance, où Du Bellay communique ses soucis, aux uns plutôt qu'aux autres, en fonction de leur identité.

²² « Tu t'en iras sans moi voir la cour de mon prince » : la dédicace des *Regrets* que le poète donne A son livre ferait aisément croire qu'il fut achevé à Rome. In peut ainsi dessiner dès l'abord les trois étapes : des 191 sonnets, les 127 premiers ont l'air d'avoir été composés dans la ville éternelle ; les dix suivants en cours de route, de Rome à Paris ; les 54 derniers, quand on eut retrouvé la résidence capitale.

²³ Les *Tristes* en revanche offrent plus d'action, car ils racontent une véritable histoire : le départ de Rome, le voyage vers la mer Noire, l'adaptation au nouveau pays et à ses habitants. Les *Regrets*, qui reconstituent l'histoire de Du Bellay pendant quatre ans, s'attardent non seulement sur son départ et son retour, à la différence d'Ovide, mais aussi sur son long séjour romain, s'apparentant ainsi aux deux collections ovidiennes.

raconte une véritable histoire : le départ de Rome, le voyage vers la mer Noire, l'adaptation au nouveau pays et à ses habitants. Le sonnet 31 des *Regrets* « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage » s'ouvre sur la déception de l'exil, en l'occurrence le voyage réalisé par un personnage mythique et décrit dans de nombreux textes littéraires. Du Bellay laisse derrière lui son bonheur. Le voyage n'est pas pour lui une évasion ou une libération, mais une véritable aliénation :

Heureux qui, comme Ulyse, a fait un beau voyage,
Ou comme celui-là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !
Quand reverrai-je, hélas, de mon village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage ?
[...]
Regrets, p. 89.

Le poète envoie au lecteur ces épîtres élégiaques pour témoigner la déception et les regrets du voyage. Le « beau voyage » renvoie à l'élégie (mal, déception, regrets), l'ironie et à la métaphore d'une aventure périlleuse, d'un personnage bravant la mer et ses hostilités. Le « voyage » est également le symbole de l'hyperbole du vrai naufrage de la découverte de l'Italie et des réminiscences du pays natal, très nostalgique. Le champ lexical de l'affection de son terroir est présent : « vivre », « parents », « village », « cheminée », « saison », « clos de ma pauvre maison », « province ». L'onomastique d'« Ulysse » est un vrai symbole d'analogie. Du Bellay représente le voyageur de retour au foyer, qui sait que le bonheur se trouve chez soi. Voyageur, Du Bellay songe à Ulysse ; exilé, il se compare à Ovide et quand il s'agit de son retour en France, il recourt à des gestes et des noms mythologiques au sonnet 128 :

Ce n'est pas de mon gré, Carle, que mon navire
Erre en la mer tyrrhène : un vent impétueux
La chasse malgré moi par ces flots tortueux,
[...]
J'arrestera ma nef au rivage Gaulois /
Consacrant ma despouille au Neptune François,
A Glauque, à Melicerte, & aux sœurs Nereïdes ».
Regrets, p. 153-154

Les références mythologiques « Neptune François », « Glauque », « Melicerte » « sœurs Nereïdes » reproduisent exactement les localités citées dans

la *Tristia* d'Ovide. C'est finalement des épîtres élégiaques partagées par les deux poètes pour témoigner leur déception, bravant inutilement la mer hostile « tyrrhène », et les espaces hostiles « rivage gaulois », « flots tortueux ». Ainsi, il ne cesse de peupler les *Regrets* par des allusions littéraires. Le sonnet 26 est également très élégiaque. Il représente le vrai naufrage du voyage vers l'Italie :

Si celui qui s'apprête à faire un long voyage
Doit croire celui-là qui a jà voyagé,
Et qui des flots marins longuement outragé,
Toute moite et dégouttant s'est sauvé du naufrage,
[...]
Doncques je t'avertis que cette mer romaine,
De dangereux écueils et de bancs toute pleine,
Cache mille périls, et qu'ici bien souvent,
[...]
Si tu ne sais nager d'une voile à tout vent.
Regrets, p. 85-86.

Le champ lexical de la mer périlleuse « flots marins », « outragé », « dégouttant », « toute moite », « dangereux », « écueils », « bancs », « pleine », associé à l'hyperbole « mille périls » traduisent l'image, par assimilation, qui s'applique désormais aux dangers de la ville éternelle. La « mer » est ici par métaphore la représentation de la cour romaine avec ses intrigues, mensonges, trahisons, hypocrisies, singeries, renvoyant au fameux poème de Du Bellay, « Les Vieux singes de cour ». Les « écueils » et les « bancs » métaphorisent les forces maléfiques dans la cour romaine.

3. Des sonnets d'épîtres « marotique »

Le nom de Marot est mis entre guillemets pour éviter les ambiguïtés. Clément Marot a été toujours un adversaire sérieux de Du Bellay sur la question de la défense et illustration de la langue française. Ainsi, les sonnets d'épîtres « marotiques » renvoient ici à l'origine du genre en France, utilisé souvent par le groupe marotique pour exprimer l'affection et la tendresse à des êtres chers de la société. L'épître, telle que Marot l'avait léguée à la Pléiade, est une demande d'aide adressée à un protecteur sous forme de lettre plaisante en vers. Donc, l'épître donne ici aux sonnets le caractère familier, affectif, amical de la transmission de correspondances. Le sonnet 8 adressé à Pierre de Ronsard installe un climat familier appuyé par une tendre amitié :

Ne t'ébahis, Ronsard, la moitié de mon âme,
Si de ton Du Bellay France ne lit plus rien,
Et si avec l'air du ciel italien
Il n'a humé l'ardeur qui l'Italie enflamme.

Le saint rayon qui part des beaux yeux de ta dame
Et la sainte faveur de ton prince et du mien,
Cela, Ronsard, cela, cela mérite bien
De t'échauffer le cœur d'une si vive flamme.
[...]
Regrets, p. 73-74.

La périphrase « moitié de mon âme », plus proche de l'hyperbole, est plaisante. La folie du poète se lit par la négation « ne lit plus rien » qui informe la déception et le désenchantement du poète. Les épîtres marotiques « Ronsard, cela ne mérite bien », souvent affectifs « De t'échauffer le cœur » renvoient à Pierre de Ronsard, son ami de la défense et illustration de la langue française. L'invocation de la poésie lyrique renforce les sonnets marotiques puisque les retrouvailles sont plus fortes que l'amant et sa Dame « beaux yeux de ta dame », « sainte faveur ». Au sonnet 18, Du Bellay donne tendrement de ses nouvelles à De Morel :

Si tu ne sais, Morel, ce que je fais ici,
Je ne fais pas l'amour ni autre tel ouvrage :
Je courtise mon maître, et si fais davantage,
Ayant de sa maison le principal souci.
[...]
Voilà que c'est, Morel : la douce poésie
M'accompagne partout, sans qu'autre fantaisie
En si plaisant labeur me puisse rendre oisif.
[...]
Regrets, p. 79-80.

Les sonnets-épîtres sont mêlés le plus souvent d'ironie et de sarcasme. Le fameux sonnet 49, apparemment à l'origine de l'« affaire des *Regrets* », ne nomme explicitement aucun destinataire et évoque ainsi le cardinal par le biais de la périphrase :

[...]
Me dois-je tourmenter, moi qui suis moins que rien,
Si par quelqu'un (peux- être) envieux de mon bien,
Je ne trouve à mon gré la faveur opportune ?
Je me console donc, et en pareille mer,
Voyant mon cher Seigneur au danger d'abîmer,
Il me plaît de courir une même fortune.
Regrets, p. 101

Le contenu du sonnet est ambigu aussi parce que le lecteur est à mi-chemin entre la plainte élégiaque et la quête épistolaire. Dans le cadre de cette même affaire, Du Bellay se justifie auprès de son ami « Vineus » (Jérôme della Rovere). Au sonnet 43, le poète se dit exempt de tout reproche, mais le malheur le poursuit. Il en tire la réflexion suivante :

J'ay fait à mon seigneur fidèlement service,
Je fais pour mes amis ce que je puis & doy
[...]
Mais j'ay ce beau confort en mon adversité,
C'est qu'on dit que je n'ay ce malheur mérité,
Et que digne je suis de meilleure fortune.

Regrets, p. 97.

Le lecteur ignore la nature de l'accusation portée sur le poète. Mais il s'avère que le sonnet est destiné à l'envoyé extraordinaire du roi Henri II à Rome. L'usage du discours indirect rapporte l'injustice dont il est victime : « C'est qu'on dit que je n'ai ce malheur mérité ». Non seulement le sonnet n'explique pas de quoi le poète est accusé, mais ce dernier semble se contenter de s'apitoyer sur son sort, sans demander explicitement une aide quelconque. À moins que cette phrase ne soit destinée à un tiers protecteur, Enfin, il arrive que Du Bellay, de même que Marot, s'adresse, directement cette fois, au roi, et ce, au dernier sonnet du recueil :

Sire, celui qui est à formé toute essence
De ce qui n'était rien. C'est l'œuvre du Seigneur :
Aussi tout honneur doit fléchir à son honneur,
Et tout autre pouvoir céder à sa puissance.
On voit beaucoup de rois, qui sont grands d'apparence :
Mais nul, tant soit-il grand, n'aura jamais tant d'heur
De pouvoir à la vôtre égaler sa grandeur :
[...]
Puis donc que Dieu peut tout, & ne se trouve lieu
Lequel ne soit enclos sous le pouvoir de Dieu,
Vous, de qui la grandeur de Dieu seul est enclose,
Regrets, p. 195-196.

L'emploi d'un langage si outrancièrement hyperbolique, peu après que Du Bellay a déclaré avoir renoncé aux éloges de ce genre au sonnet, confère à ces vers un caractère ironique qui culmine, au dernier vers, en une espèce de défi proche de l'insolence. Dans le sonnet 19, les premiers vers évoquent le bonheur de Ronsard en France pour mieux souligner les malheurs du poète éloigné de sa patrie :

Cependant que tu dis ta Cassandre divine

[...]
Je me promène seul sur la rive Latine,
La France regrettant, et regrettant encore
Mes antiques amis, mon plus riche trésor,
Et le plaisant séjour de ma terre Angevine.
[...]
Regrets, p. 81.

En fin de compte, le sonnet des *Regrets*, enrichi de fonctions épistolaires²⁴, est un instrument efficace de cohésion sociale. Le thème littéraire qui est le prétexte du sonnet dévie pour exprimer une plainte de poète. Du Bellay s'attache à l'image de la mère nourricière pour la détourner vers lui. La France devient sa mère à lui, dénaturée par l'optique du poème, l'abandonnant à ses propres ressources, à une poésie-écho, thème qui est répété par une écriture mimétique au sonnet 9 :

France, mère des arts, des armes et des lois,
[...]
France, France réponds à ma triste querelle,^[SEP]
Mais nul, sinon Echo, ne répond à ma voix.
Regrets, p. 74.

Conclusion

L'étude attentive des *Regrets* jette un tout nouveau regard sur le statut de la poésie dans le giron des poètes de la Pléiade. L'environnement du recueil informe en profondeur la variation des genres utilisés. Les fonctions de secrétaire exercées auprès du Cardinal Du Bellay lui a permis de réadapter son univers poétique sur la base de la différenciation et de la similitude. Ainsi, les *Regrets* inaugurent la littérature épistolaire du voyage associée aux sonnets-élégies de la tradition ovidienne, des sonnets-épîtres appliqués à la littérature marotique en passant à la poésie satirique. Du point de vue générique, tout en renouant avec la tradition latine et française, Du Bellay rattache d'emblée son recueil à l'idée de proclamer la déception de l'exil, de taxer les vices des mœurs romaines : bref une satire de Rome. Les *Regrets* sont plongés au cœur de la ville romaine avec une écriture libre qui penche vers la confession, le registre du quotidien. Du Bellay demande à sa poésie d'intégrer l'univers d'une évasion, un abri contre les ennuis de la vie. Joachim sera très vite, sinon définitivement,

²⁴ Frye insiste sur le fait que « l'œuvre lyrique [...] c'est avant tout la parole que l'on entend comme à l'insu de celui qui parle Northrop Frye, *Anatomie de la critique*, 1969, *Anatomie de la critique*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées ». p. 303.

reconnu comme le second poète du XVI^{ème} siècle français, derrière Ronsard. Dès avant l'époque de sa fin, il est consacré le second poète de France. Rompant avec l'unique tradition des sonnets italiens, la métamorphose de la poésie française s'affranchit des fers de la poésie latine et grecque et s'adosse à la défense et illustration de la langue française. C'est tout le charme et la grâce des *Regrets*.

Bibliographie sélective

- BASSO, Jeannine, 1990, *Le genre épistolaire, 1538-1662 : répertoire chronologique et analytique*, Roma : Bulzoni, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- BELLAY, Joachim du, (1967), *Les Regrets* (1558). *Les Antiquités de Rome* (1558). *La Défense et Illustration de la langue française* (1549), Collection « Poésies », Paris, Gallimard, NRF.
- DEMERSON, Geneviève, 1982, « Joachim Du Bellay et le modèle ovidien ». Colloque. Éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres.
- FLOYD, Gray, 1978, *La Poétique de Du Bellay*, Paris, Nizet.
- FRYE, Northrop, 1969, *Anatomie de la critique*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées ».
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Les éditions de Minuit, collection Arguments.
- LEGRAND-Delamotte Regine, 2004, *Les Médiations langagières aux discours*, « Collections », Presses Universitaires de Rouen.
- LEGRAND, Marie-Dominique, 1987, « Exil et poésie : Les *Tristes* et les *Pontiques* d'Ovide, les *Souspirs* d'O. de Magny, les *Regrets* de J. Du Bellay ». *Littératures* 17 : 33-47.
- RIEU, Josiane, 1995, *L'Esthétique de Du Bellay*, Sedes, Paris, Collection « Esthétique ».
- SAULNIER, Verdun-Louis, 1951, *Du Bellay*, Paris, Hatier, Connaissance des Lettres.
- TUCKER, George Hugo, 2000, *Commentaire des Regrets et autres œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Paris, Gallimard.
- VIANEY, Joseph, 1946, *Les Regrets*, Paris, SFELT, les Grands Evènements Littéraires.